



SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS DE DRANCY

22 rue de la République
93700 Drancy

cgt.drancy@gmail.com

Drancy, le 11 juillet 2022

**Lettre OUVERTE sur les REVENDICATIONS DU PERSONNEL
A Madame Aude LAGARDE Maire, Présidente du CCAS
Au Personnel, Aux Usagers des services municipaux et du CCAS**

Par plusieurs interventions au comité technique (CT) les élu(e)s CGT ont fait remarquer les besoins vitaux en pouvoir d'achats du personnel de la Ville de Drancy et du CCAS.

Vous avez sans concertation attribuer 100 € de chèques cadeaux, qui ne répondent pas à nos soucis actuels alimentaires et de logement.

Sur l'application légale d'aide sociale selon l'article L 731-1 du code de la fonction publique (ancien article 9 de la loi 83-634) « Article L731-1 : *L'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.* »

SUR LA RESTAURATION

Nous demandons, les tickets restaurants, nous permettant, une alimentation plus saine, de faire vivre le commerce local, de répondre à nos besoins vitaux pour répondre à nos missions.

Comme vous le savez, par notre pétition très récente, le self municipal ne peut répondre aux 1800 agents de la ville et du CCAS, nous vous demandons de répondre à cette revendication, qui atteint sans effort **les premières 100 signatures.**

SUR L'HABITAT ET LE LOGEMENT

Comme vous le savez, se loger reste vital et d'un coût important, au vu de nos salaires de misère, que cela soit à Drancy, en Seine Saint Denis, en France.

Vous avez la possibilité d'aider au logement et nous vous demandons de faire entrer dans vos aides sociales, sur présentation de justificatif (loyer, charge, crédit logement, impôt foncier, aide sociale existante) :

« Le bénéfice d'une aide mensuelle au logement, ramenant notre somme à déboursier individuellement à moins de 15 % du salaire net. »

Exemple pour un salaire de 1500 € net, loyer de 500 € (33 %), aide sociale au logement de 275 € mensuel.

Dans l'attente de votre réponse aux besoins des agents de Drancy, par la loi, par vos moyens locaux ;

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Présidente, mes plus sincères salutations syndicales et citoyennes.

Pour La CGT Territoriaux de Drancy,
Henri TAMAR
SG, Secrétaire du CHSCT, élu CT et mandaté pour ester en justice